



Laon, le 23 /03 /2022

Compte rendu du CHSCT

Sont présents pour la CGT FIP 02 : Yan RUDER, Florine GEORGEL, Samuel GRENIER et Stéphanie RAVENEAU

La CGT Finances Publiques commence la réunion en mettant l'accent sur le manque d'information à propos des travaux de la cité administrative de Soissons. Ce manque de visibilité est une source de stress pour les collègues. La DDFIP 02 n'a pas la maîtrise d'oeuvre de ce chantier, nous sommes donc dépendant de la préfecture.

La CGT invite la direction anticiper le stress lié à ces questions lors des futurs travaux à Hirson.

Toujours à propos de Soissons, une réunion de chantier aura lieu courant mai des informations pourront dès lors être communiquées.

La CGT Finances Publiques interpelle la direction concernant la mise en place du CSAL. Cette nouvelle instance va remplacer au 01 /01 /2023 le CTL et le CHSCT.

Le CHSCT fonctionne avec un budget dédié qui nous permet aux représentants du personnel d'agir dans l'intérêt des agents. Notamment pour toutes les questions qui relèvent de l'équipement matériel.

Aujourd'hui nous ne savons pas si dans le cadre du futur CSAL si ce budget dédié sera maintenu ou non. La disparition de ce budget serait un nouveau recul social extrêmement grave. La CGT ne cesse de rappeler l'importance du comité hygiène sécurité et condition de travail qui est efficace parce-qu'il est doté de moyens propres.

La CGT Finances publiques dénonce les volontés de professionnalisation du dialogue social. Les instances représentatives du personnel doivent rester paritaires

(représentants de l'administration + représentants du personnel).

Les visites de services par une délégation CHSCT

A l'issue de la première vague du NRP la CGT a été à l'initiative d'une série de visites systématique des services restructurés au 1er janvier 2021.

7 services ont fait l'objet d'une visite :

- Le SDIF
- Le SIP de Laon
- Le SIP d'Hirson
- Le SGC de Laon
- Le SGC de Chauny
- Le SGC d'Hirson
- La Trésorerie Saint-Quentin CH

Ces visites avaient pour objet de mesurer les impacts du NRP sur les services.

- Quels besoins matériels pour les agents ?
- Quelle est la situation en terme de risques psycho-sociaux ?
- En temps de crise de sanitaire un rappel du protocole

Ces visites ont permis au CHSCT de répondre efficacement aux besoins matériels des collègues. Elles ont permis également de mesurer les conséquences du NRP sur les agents en matière de stress et de surcharge de travail. Le sur stress et l'accumulation des charges de travail sont une réalité de nos services post NRP, et particulièrement dans les SGC.

Les méthodes de travail et de pilotage sont pointés dans les rapports de visites. Le pilotage est souvent défaillant et les méthodes remises en question par un grand nombre d'agents.

Les conséquences du NRP sur les services et les collègues mesurées au moment des visites par la délégation semblent s'installer dans le temps. Les SGC notamment sont en grandes difficultés.

Sur proposition de la CGT d'autres services feront l'objet de visites d'une délégation du CHSCT.

